

Affaire suivie par Bruno Amat  
Chef du bureau  
[bruno.amat@gard.gouv.fr](mailto:bruno.amat@gard.gouv.fr)  
BA n°

Alès, le 16 janvier 2023

**Compte rendu de la réunion  
du 5 janvier 2023 concernant  
le terril de la société Legal.**

Le 5 janvier 2023 a été organisée à Saint Jean de Valériscle une réunion concernant le terril appartenant à la société Legal, situé sur le territoire de la commune de Saint Jean de Valériscle.

Sous la présidence du sous-préfet, participaient à cette réunion les personnes dont les noms figurent sur la liste jointe.

M. le maire de Saint Jean de Valériscle accueille les participants et passe la parole à M. Le sous-préfet.

M. le sous-préfet remercie Mme le maire de Saint Jean de Valériscle pour son accueil et l'ensemble des participants.

Il indique que cette nouvelle réunion est organisée avec tous les acteurs concernés pour faire un point et organiser un temps d'échange sur ce dossier dont il rappelle brièvement l'historique.

Il confirme son souhait de poursuivre régulièrement le partage des informations avec tous les acteurs concernés.

Mme Legal présente la synthèse des relevés thermiques qu'elle réalise régulièrement sur l'ensemble des points de mesures installés sur le site.

Contrairement à celles effectuées sur les autres forages, les mesures sur le point F6 montrent une élévation des températures.

Mme Legal propose d'enregistrer les températures une fois par semaine.

Mme Iliou et M. Lefebvre présentent ensuite un bref rappel du contexte, l'analyse et les propositions de Géoderis.

Les anomalies thermiques constatées montrent que la combustion a franchi la tranchée coupe feu réalisée par la société Legal, ce qui démontre un défaut dans la réalisation de cette dernière du côté du forage F6.

M. le sous-préfet rappelle que l'usage de terre argileuse était préconisé pour la constitution de cette barrière coupe feu.

Compte tenu des constats, il considère nécessaire de réaliser une nouvelle tranchée avec un périmètre à élargir pour empêcher toute propagation de la combustion.

Selon M. Castel, représentant la DREAL, il serait nécessaire de disposer du rapport final d'Antéa suite à la réalisation de la première tranchée.

M. le sous-préfet propose que la DREAL et Géoderis définissent rapidement les prescriptions à respecter pour la réalisation de la nouvelle tranchée (localisation, dimensions, matériau à utiliser pour le remblaiement...) ainsi que pour la mise en place de nouveau forage pour le contrôle des températures. Un nouvel arrêté préfectoral de mesures d'urgence sera pris pour encadrer la réalisation de ces travaux.

MM. Les maires de Saint Jean de Valérisclé et de Saint florent sur Auzonnet approuvent cette proposition.

Mme Legal partage également la nécessité de réaliser une nouvelle tranchée et indique qu'elle respectera les préconisations qui seront faites.

M. le sous-préfet souligne l'importance de la réalisation rapide de cette seconde tranchée, en respectant strictement toutes les dispositions du nouvel arrêté préfectoral ; il est indispensable d'éviter toute propagation de la combustion du terril à l'extérieur du site appartenant à la société Legal.

En l'absence d'autre question, l'ordre du jour étant épuisé, M. le sous-préfet remercie les participants et lève la séance.

Le sous-préfet,

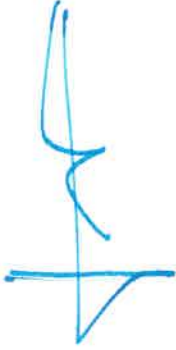


Jean Rampon

SOUS PREFECTURE D'ALES





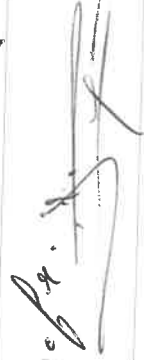


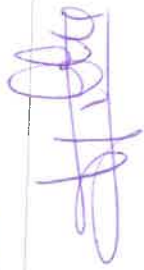
# FICHE DE PRESENCE



Terril de la société Legal  
Réunion du 5 janvier 2023  
Saint Jean de Valériscle



PRESIDENCE : M. le sous-préfet d'Alès

NOM PRENOM	QUALITE	ADRESSE MAIL	SIGNATURE
MESLIER Henri	Soutien / conseil	henry.meslier@allians.fr	
LEGAL Nylène	E.T.S LEGAL	etslegal@orange.fr	
CASTEL Pierre	Chef VID BEEAL		
LEFEBVRE Olivier	GEODERIS	olivier.lefebvre@geoderis.fr	

NOM PRENOM	QUALITE	ADRESSE MAIL	SIGNATURE
RAULO Mathieu	DDTM - Service Eau	mathieu.raulo@ gard.gouv.fr	
Colmant William	DDTH - Service Eau	william.colmant@icare. met	
AMAT Bruno	BEPA SPACES		
Dolceiro F	chef de centre. CIS ST Ambroix	F. Dolceiro Bordin 30.fr.	
Szeigmon X	Adj. au chef de centre CIS ST Ambroix	X. BRIGNONNE@dis30.fr.	
NEUTS Sylve	A/C Gendarmerie ST Ambroix Collectif	cob.st-ambroix@ gendarmerie.interieur.gouv.fr	
Crueiller Patrick			
HILLAIRE Richard	adjoint meunier St Jean de Valais	HILLAIRE.Richard@gnar.fr.com	

NOM PRENOM	QUALITE	ADRESSE MAIL	SIGNATURE
BEAUCHE J.P. eve	Pave de St Florent sur Auzeonnet	p.beaudan@mauniesca.fr	
J.F. KAL Marc	Flavie St Jean des Lubersok	marc.jfoel@gnm.fr	
Iciou Sandrine	resp. mds epis - mine DEPAR 1010 30-43	sandrine.iciou@developpement- durable.sous.fr	